



## Lettre d'information N°04 - 24 janvier 2020

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



### A la une

**DPB :** Les documents portant sur les droits à paiement de base (DPB) pour la campagne 2020 sont en ligne.

**Montants de l'aide aux bovins allaitants :** Un arrêté du 17 janvier 2020 modifie un autre arrêté du 27 septembre 2019 relatif aux montants de l'aide aux bovins allaitants pour la campagne 2019.

**Montants des aides aux bovins laitiers :** Un arrêté du 17 janvier 2020 rectifie un autre arrêté du 27 septembre 2019 relatif aux montants des aides aux bovins laitiers pour la campagne 2019.

**Cotisations et contributions sur salaires :** La Msa publie le taux des cotisations de sécurité sociale, des cotisations recouvrées pour le compte de tiers et des contributions sociales, applicable à compter du 1er janvier 2020.

### Dans le reste de l'actualité

**Incendie à Rouen :** Une instruction technique DGAL/SDPAL/2020-23 du 10 janvier 2020 précise la stratégie de gestion à long terme des productions agricoles d'origine animale et végétale, destinées à l'alimentation humaine ou animale, produites sur la zone située sous le panache consécutif à l'incendie des usines Lubrizol et Normandie Logistique (NL).

**Programme pluriannuel de l'énergie** : Le Ministère de la transition écologique et solidaire met à la consultation publique l'intégralité du projet révisé de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) portant sur la période 2019-2028.

**Aides à l'installation** : Une instruction du ministère de l'Agriculture DGPE/SDC/2020-37 du 17 janvier 2020 rappelle que dans le cadre des nouvelles demandes d'aides à l'installation, la valeur du SMIC net annuel à prendre en compte est celle du 1er janvier 2020

« **Produire autrement** » : Lors de sa présentation des vœux à la presse, vendredi 17 janvier 2020, la ministre de la Transition écologique et solidaire est revenue sur la nécessité de changer de modèle agricole.